

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Extrait du Registre des Délibérations

MARDI 19 DECEMBRE 2023

AU POLE ENVIRONNEMENT, RUE LAVOISIER A SAINT-PORCHAIRE (BRESSUIRE)

Le dix-neuf décembre deux mille vingt-trois, à 18h00, le Conseil Communautaire s'est réuni au Pôle Environnement, rue Lavoisier à Saint-Porchaire (BRESSUIRE), sous la présidence de Monsieur Pierre-Yves MAROLLEAU, Président.

Membres : 75 – Quorum : 38

Présents (53) : Pierre-Yves MAROLLEAU, Emmanuelle MENARD, Claude POUSIN, Johnny BROSSEAU, Nicole COTILLON, André GUILLERMIC, Marie JARRY, Jérôme BARON, Pascal LAGOGUEE, Gilles PETRAUD, François MARY, Philippe ROBIN, Dany GRELLIER, Yves CHOUTEAU, Pierre BUREAU, Anne-Marie REVEAU, Cécile VRIGNAUD, Dominique REGNIER, Jean-Yves BILHEU, Joël BARRAUD, Jean Claude METAIS, Christine SOULARD, Philippe AUDUREAU, Anne-Marie BARBIER, Bérangère BAZANTAY, Florence BAZZOLI, Jean-Marc BERNARD, Nathalie BERNARD, Sophie BESNARD, Jean-Pierre BODIN, Bernard CARTIER, Armelle CASSIN, Yannick CHARRIER, Julie COUTOIS, Pascale FERCHAUD, Jean-Baptiste FORTIN, Catherine GONNORD, Claudine GRELLIER, Jean-Jacques GROLLEAU, Emmanuelle HERBRETEAU, Jean-Louis LOGEIS, Rachel MERLET, Patricia MIMAULT, Jean-François MOREAU, Roland MOREAU, Pierre MORIN, Maryse NOURISSON-ENOND, Karine PIED, Denis PRISSET, Sylvie RENAUDIN, Dominique TRICOT, Patricia TURPEAU, Patricia YOU

Pouvoirs (13) : Claire PAULIC pouvoir à Pierre-Yves MAROLLEAU, Serge BOUJU pouvoir à Jérôme BARON, Thierry MAROLLEAU pouvoir à Maryse NOURISSON-ENOND, Sébastien GRELLIER pouvoir à Rachel MERLET, Sylvie BAZANTAY pouvoir à Joël BARRAUD, Bruno BODIN pouvoir à Anne-Marie BARBIER, André BOISSONNOT pouvoir à Claude POUSIN, Marie-Line BOTTON pouvoir à Johnny BROSSEAU, Jean-Paul GODET pouvoir à Dany GRELLIER, Aurélie GREGOIRE pouvoir à Denis PRISSET, Nathalie MOREAU pouvoir à Pascale FERCHAUD, Stéphane NIORT pouvoir à Armelle CASSIN, Véronique VILLEMONTAIX pouvoir à Philippe ROBIN

Absents (22) : Claire PAULIC, Serge BOUJU, Thierry MAROLLEAU, Sébastien GRELLIER, Sylvie BAZANTAY, Jacques BELIARD, Bruno BODIN, André BOISSONNOT, Marie-Line BOTTON, Stéphanie FILLON, Pascal GABILY, Marie GAUVRIT, Jean-Paul GODET, Aurélie GREGOIRE, Etienne HUCAULT, Odile LIOUSRI-DROCHON, Vincent MAROT, Nathalie MOREAU, Stéphane NIORT, Rodolphe ROUE, Corinne TAILLEFAIT, Véronique VILLEMONTAIX

Date de convocation : 13-12-2023

Secrétaire de séance : Monsieur Gilles PETRAUD

ASSAINISSEMENT

Gestion des Eaux Pluviales : tarifs 2024

Vu l'article L5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux compétences exclusives du Conseil ;

Considérant les propositions faites par les membres de la commission « assainissement » ;

Considérant l'avis de la commission « assainissement » du 23 novembre 2023 ;

Il est proposé de faire évoluer le tarif des branchements d'eaux pluviales pour l'année 2024 de la manière suivante :

<i>Tarif 2023</i>	<i>Proposition tarif 2024</i>
Forfait 1 450,00 € TTC + coût au mètre au-delà de 6 ml* (1/2 tarif dans le cas d'une servitude en terrain privé)	Forfait 1 550,00 € TTC + coût au mètre au-delà de 6 ml* (1/2 tarif dans le cas d'une servitude en terrain privé)

Les tarifs 2023 au mètre linéaire d'un branchement d'eaux pluviales d'une longueur totale supérieure à 6 mètres sont les suivants :

	Zone de travaux			
	Voie nationale	Voie départementale	Voie communale	Plein champ
Canalisation diamètre 125 mm	158.00 € TTC / m	106.00 € TTC / m	73.00 € TTC / m	53.00 € TTC / m
Canalisation diamètre 160 mm	172.00 € TTC / m	119.00 € TTC / m	86.00 € TTC / m	66.00 € TTC / m
Canalisation diamètre 200 mm	185.00 € TTC / m	132.00 € TTC / m	99.00 € TTC / m	79.00 € TTC / m
Canalisation diamètre 250 mm	198.00 € TTC / m	145.00 € TTC / m	112.00 € TTC / m	92.00 € TTC / m
Canalisation diamètre 315 mm	224.00 € TTC / m	158.00 € TTC / m	125.00 € TTC / m	106.00 € TTC / m
Canalisation diamètre 400 mm	238.00 € TTC / m	172.00 € TTC / m	139.00 € TTC / m	119.00 € TTC / m
Canalisation diamètre 500 mm	251.00 € TTC / m	185.00 € TTC / m	152.00 € TTC / m	132.00 € TTC / m
Canalisation diamètre 630 mm	304.00 € TTC / m	238.00 € TTC / m	205.00 € TTC / m	185.00 € TTC / m

Ces tarifs (y compris le forfait) sont divisés par deux dans le cas d'une servitude en terrain privé.

Il est proposé pour 2024 de faire évoluer l'ensemble de ces tarifs de +5% (arrondis à l'euro près) :

	Zone de travaux			
	Voie nationale	Voie départementale	Voie communale	Plein champ
Canalisation diamètre 125 mm	166.00 € TTC / m	111.00 € TTC / m	77.00 € TTC / m	56.00 € TTC / m
Canalisation diamètre 160 mm	181.00 € TTC / m	125.00 € TTC / m	90.00 € TTC / m	69.00 € TTC / m
Canalisation diamètre 200 mm	194.00 € TTC / m	139.00 € TTC / m	104.00 € TTC / m	83.00 € TTC / m
Canalisation diamètre 250 mm	208.00 € TTC / m	152.00 € TTC / m	118.00 € TTC / m	97.00 € TTC / m
Canalisation diamètre 315 mm	235.00 € TTC / m	166.00 € TTC / m	131.00 € TTC / m	111.00 € TTC / m
Canalisation diamètre 400 mm	250.00 € TTC / m	181.00 € TTC / m	146.00 € TTC / m	125.00 € TTC / m
Canalisation diamètre 500 mm	264.00 € TTC / m	194.00 € TTC / m	160.00 € TTC / m	139.00 € TTC / m
Canalisation diamètre 630 mm	319.00 € TTC / m	250.00 € TTC / m	215.00 € TTC / m	194.00 € TTC / m

Ces tarifs (y compris le forfait) sont divisés par deux dans le cas d'une servitude en terrain privé.

Le conseil communautaire, est invité à :

- **adopter les tarifs de branchement d'eaux pluviales pour l'année 2024 détaillés ci-dessus ;**
- **autoriser Monsieur le Président ou son représentant à signer tout document nécessaire à la mise en œuvre de cette délibération.**

Après en avoir délibéré,

Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.

Pour extrait conforme,
Le Président de la Communauté
d'Agglomération du Bocage Bressuirais,
Pierre-Yves MAROLLEAU,

Transmis en préfecture le **21 DEC. 2023**

Notifié ou publié le **21 DEC. 2023**

Le Président,

-certifie sous sa responsabilité le caractère
exécutoire de cet acte
-informe que le présent acte peut faire l'objet
d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal
Administratif dans un délai de deux mois
à compter de la présente notification/ou publication.

A blue ink signature of Pierre-Yves Marolleau is written over a circular official stamp. The stamp contains the text 'COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU BOCAGE BRESSUIRAIS' around the perimeter and '2014' at the bottom. The signature is written in a cursive style.